

FONTAINES ET LAVOIRS

Les Fontaines dont la définition la plus courante est « eau vive qui sort de terre » et les sources qui sont « le début d'un cours d'eau » étaient souvent nommés autrefois les « fonts » en vieux français. Celle de la Font St Martin ayant donné son nom au village près duquel elle coule en est le meilleur exemple.



Compte tenu de son relief, le territoire de la commune de Salles-Lavalette est bien pourvu en **Sources et Fontaines**. La matrice cadastrale dressée en 1834 nous donne la liste des fontaines qui étaient et sont encore propriété communale, à quelques exceptions près : Le Maine Baudet ; Les Chauvins ; le Couret ; Chez Favard ; L'Auberterie ; Loches ; Ste Marguerite ; Puyraud ; le Bouchaud (deux fontaines).

Les habitants de chaque village avaient « droit de puisage ». Il est à noter que ceux de cinq villages : Le Bouchaud, La Bergère, La petite Bergère, Chez Cartier, Chez Paquet avaient droit aux deux fontaines du Bouchaud.

Toutes prenaient le nom du village le plus proche mais certaines privées avaient aussi leur dénomination.

A notre connaissance, une seule, « La Font St Martin », a sa petite histoire : d'après la légende, St Martin (Patron de la paroisse), passant par-là par une forte chaleur, la fit jaillir pour éteindre sa soif...

La source la plus importante de la commune se situe près du Mainot. Cette résurgence artésienne, captée aujourd'hui, débite 250M3 d'eau à l'heure à une température constante de 18° centigrades. Elle permet de desservir neuf communes.

Le Lavoir était le complément naturel de la fontaine.



Si l'époque est bien révolue des lavandières (des laveuses) partant au lavoir panier au bras ou brouette chargée de linge, le souvenir de leurs commérages avec force éclats de rire accompagnés du claquement des battoirs étaient le côté plaisant d'un travail pénible. Le lavoir était le lieu de rencontre où toutes les nouvelles, tous les potins de la commune étaient soigneusement analysés et faisaient l'objet de conversations animées.

Comment ne pas évoquer l'époque des grandes lessives d'autrefois donnant lieu à tout un cérémonial. C'était le temps des imposantes armoires familiales contenant une telle réserve de linge qu'elles permettaient d'attendre trois mois, quelquefois six mois, avant de faire la lessive !

Deux jours étaient alors nécessaires pour faire ce travail.

Le premier, « le jour du cuvier », se passait autour de la « ponne », grand récipient ventru en terre cuite percé d'un trou à sa base pour communiquer avec le chaudron. Aujourd'hui, ces pannes sont souvent reconverties en immense bacs à fleurs faisant ainsi l'ornement des jardins.

Donc, tôt le matin, le sac contenant les cendres consciencieusement tamisées la veille, était placé au fond de la ponne. Le carbonate de potasse contenu dans ces cendres contribuait à blanchir les tissus et il fallait les sélectionner soigneusement : celles du bois de noyer étaient les meilleures, par contre, celles de châtaignier ou de chêne devaient être proscrites.

Ensuite, préalablement lavé à l'eau claire, on disposait le linge en tenant compte de sa finesse, de sa fragilité : torchons, draps et petit linge.

C'est alors que le feu était allumé sous le chaudron en fonte placé près de la ponne, sous le niveau de celle-ci, puis rempli d'eau dans laquelle on avait fait dissoudre les « cristaux » de soude caustique achetée à l'épicerie. Dès que l'eau était chaude, il fallait commencer à « couler » la lessive. Durant une journée entière, cette opération consistait à puiser l'eau dans le chaudron à l'aide du « pot de lessive » (récipient rond de quatre litres environ, muni d'une poignée) pour arroser sans cesse le linge dans la ponne.



Cette eau, communément appelée le « lessi », après avoir imprégné et traversé tout le linge plus les cendres, redescendait dans le chaudron par un conduit de bois reliant les deux récipients nommé « chenolle ». L'eau se réchauffait donc à nouveau avant d'être reversé dans la ponne, accomplissant ainsi un circuit fermé et dans la soirée, lorsqu'elle bouillait, on arrêtait l'opération.

Cet arrosage constant et l'alimentation du feu de bois étaient longs, pénibles et fastidieux.

Le lendemain, « jour de rinçage » : on ne revenait pas au lavoir. La rivière ou le ruisseau avaient la préférence car l'eau courante s'y renouvelant constamment y restait limpide. Le lourd transport du linge s'effectuait à l'aide du cheval, des vaches ou du bourricot tirant la charrette.

Les voisines étaient invitées à participer au rinçage et s'appelaient les lessivières. Agenouillées pendant des heures sur un coussin de paille, elles battaient, essoraient et rinçaient tout le linge. Ensuite, elles étendaient les draps sur l'herbe verte du pré où ils s'oxygénaient et devenaient encore plus blancs en séchant.

Pendant ce temps, la maîtresse de maison, restée parmi ses marmites et casseroles, avait préparé un repas aussi bon que copieux afin que cette corvée de lessive puisse se terminer joyeusement autour de la table...

Les grandes lessiveuses arrivèrent et succédèrent aux ponnes, l'automatisme de l'arrosage simplifiant considérablement le travail. Puis les petites lessiveuses chassèrent les grandes et la lessive devint hebdomadaire avec l'avènement des produits chimiques.

L'époque des grandes lessives avait vécu.



Si tous les lavoirs possédaient ou avaient droit à un lavoir, nombreux étaient privés et l'un d'entre eux mérite particulièrement notre attention : celui de Nougèrede.

Très bien conservé, construit au XIXème siècle, il a été longtemps le seul lavoir couvert sur la commune. Entouré de murs sur trois côtés, sa charpente repose sur trois poteaux de bois. Une porte d'accès permettait d'en interdire l'entrée. A l'intérieur, une bordure de pierres plates dont la surface supérieure est inclinée vers l'eau comporte six emplacements de selles. La source qui l'alimente est abritée sous son toit.

Monsieur Joyeux, propriétaire à Nougèrede, l'avait fait construire à l'extrême bout de son jardin pour rendre service à ses voisins des villages environnants qui venaient y laver leur linge confortablement... et par lesquelles -disait-on- il était fort intéressé...

Curieusement, le bourg de Salles, très peuplé à cette époque, n'avait autrefois aucun lavoir communal. La proximité des deux ruisseaux qui l'entourent en était sans doute la raison. On allait laver au Pont de la Pierre, au Buisson ou près de la Font St Martin.

C'est seulement en 1932 qu'il fut construit tel que nous le connaissons aujourd'hui, avec le terrain offert par Monsieur Gaston Simonnet, Conseiller Général, alors propriétaire du pré.

Dépassés par le progrès, tous ces lavoirs, très anciens ou relativement récents ont perdu aujourd'hui toute activité mais il est certain qu'ils furent témoins de maintes conversations.

NB : Ce texte est extrait d'un document « Promenade à Salles Lavalette » écrit par Monsieur Daniel MARONNAUD, Maire de Salles Lavalette entre 1965 et 1983 humaniste et historien passionné.

Qu'il lui soit ici rendu hommage.